



Front Local Environnemental pour une Union Verte



Recueil des pratiques traditionnelles en matière de GDT Dans la zone du projet FLEUVE



**Communautés de: Bara, Bla Toukouli, Fouo,
Badianga, Tarfé1 et Tarfé Fosqué**



**THE GLOBAL
MECHANISM**
United Nations Convention
to Combat Desertification



Centre
d'Actions et de
Réalisations
Internationales



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	6
2. LOCALISATION DES COMMUNAUTES.....	6
2.1. Présentation des six communautés.....	6
2.1.1. Bla ToukouliBlatoukouli.....	6
2.1.2. Badianga	6
2.1.3. Bara	6
2.1.4. Fouo.....	6
2.1.5. Tarfé 1	6
2.1.6. TarféFoskéy.....	6
2.2. Etat des moyens d'existence dans la zone d'étude.....	6
3. GESTION DES CONNAISSANCES	7
3.1. Définition des concepts.....	7
3.1. 1.La Gestion des Connaissances	7
3.1.2.Le savoir traditionnelle et ses enjeux.....	8
3.1.2.1. Le savoir traditionnel.....	8
3.1.2.2. Les enjeux du savoir traditionnel.....	8
3.1.2.2.1. Enjeu de sauvegarde du savoir.....	8
3.1.2.2. 2.Enjeu de maintien de la biodiversité	9
3.1.2.2. 3.Enjeu de traçabilité.....	9
3.1.2.2.4. Enjeu culturel.....	9
3.1.3.La Désertification.....	9
3.1.4.Gestion durable des terres.....	9
3.1.5.Dégradation des terres.....	9
3.1.6. L'érosion des sols	9
3.1.7.Résilience au Changement Climatique.....	10
3.1.8.L'atténuation.....	10
3.1.9.L'adaptation aux changements climatiques.....	10
3.1.10.La capacité d'adaptation.....	10
3.2. Gouvernance des terres et perception de la GDT.....	10
3.2.1. Gouvernance des terres.....	10
3.2.2. Perception de la GDT.....	11

4. REPERTOIRE DES SAVOIRS LOCAUX.....	12
4.1. Savoirs traditionnels dans le secteur de l'environnement.....	12
4.1.1. La construction des palissades	12
4.1.2. La fixation des dunes.....	12
4.1.3. La plantation des arbres	12
4.1.4. La protection des espèces végétales à fonction particulière.....	12
4.2. Savoirs traditionnels dans le secteur de l'élevage.....	13
4.2.1. Stockage de foins (éteules et herbacées).....	13
4.2.2. Elevage à la corde.....	14
4.2.3. Construction des abreuvoirs	14
4.2.4. La pratique de la transhumance.....	14
4.3. Savoirs traditionnels dans le domaine de l'agriculture.....	15
4.3.1. Protection des surfaces cultivables par des haies vives et mortes.....	15
4.3.2. Restauration des sols par épandage de la matière organique.....	15
4.3.3. Parcage des animaux dans les champs.....	15
4.3.4. La pratique du « Morfey »	15
4.3.5. Le « Sor »	15
4.3.6. Sélection des semences.....	15
4.4. Savoirs traditionnels dans le domaine du maraîchage.....	16
4.4.1. L'irrigation des parcelles avec le chadouf.....	16
4.4.2. La gestion économe de l'eau.....	16
4.4.3. L'utilisation de la motricité humaine.....	17
4.4.4. L'accélération de la décomposition des matières organiques.....	17
4.4.5. Association arboriculture et maraîchage.....	18
4.4.6. Conservation des produits maraîchers.....	18
5. NORMES TRADITIONNELLES EXISTANTES EN MATIÈRE DE GDT.....	18
6. ANALYSE DES SAVOIRS TRADITIONNELS EN MATIÈRE DE GDT.....	18
6.1. Forces	18
6.2. Faiblesses.....	19
7. CONCLUSION.....	19
RECOMMANDATIONS.....	19
ANNEXE 1	20/25
ANNEXE 2.....	26/27

Ce recueil de savoirs locaux en matière de gestion durable des terres et changement climatique, a été conçu dans le cadre du projet FLEUVE pour valoriser ces connaissances endogènes dans ce domaine.

Première impression 2016

Conception et Rédaction

Equipe LEAD Tchad

- Bénoudji Colette
- Ngabo Ganda
- Parfait Maoulé
- Telly Walla Walla
- Datoldé Ngarhamlaou

Collaboration

Agence Nationale de la Grande Muraille Verte(ANMGV)

Maquette et Mise en page:

Parfait Maoulé
Ngabo Ganda

© LEAD TCHAD/ FLEUVE 2016

1. INTRODUCTION

Le projet « Front Local Environnemental pour une Union Verte » (FLEUVE) porté par le Mécanisme Mondial est financé par l'Union Européenne et mis en œuvre au niveau du Tchad par l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte et LEAD Tchad. Il vise l'amélioration des moyens d'existence des populations des six (06) communautés de la région du Kanem ainsi que la lutte contre la désertification, la dégradation des terres, l'insécurité alimentaire ainsi que les effets du changement climatique à travers le processus de la Gestion Durable des Terres (GDT).

Pour mieux appréhender la gestion de connaissances dans les six (06) communautés disposant des espaces oasiens et qui font face à la dégradation accentuée des terres, à la désertification, à l'ensablement et les vents violents, LEAD Tchad a mené une enquête pour répertorier les savoirs traditionnels en matière d'adaptation qui est d'ailleurs la réponse la plus sûre pour faire face aux changements climatiques (Allègre, 2007).

Ce recueil conçu dans le cadre de la gestion de connaissances, composante mise en œuvre par LEAD Tchad dans le cadre du projet Fleuve contient vingt (20) pratiques propres aux six communautés de manière générale et qui sont selon certaines recherches antérieures propres à toute la zone sahélienne.

2. LOCALISATION DES COMMUNAUTES

2.1. Présentation des six communautés

L'étude est menée dans les 6 communautés situées sur le tracé de la GMV. Il s'agit de: Barraha, Bla Toukouli, Tarfé 1, Tarfé Foké dans la sous-préfecture de Mao; Fouo et Badianga dans la sous-préfecture de N'Tiona.

2.1.1. Bla Toukouli Blatoukouli : la communauté compte sept (7) quartiers que sont : Blatoukouli, Blakoudou, Bla-Barkadianga, Bla-Modoum, Bla-Bembem, Bla-goudjangna et Bla-Djig avec une population globale de 3810 habitants. Elle dispose de 203 ha de ouadi et 138,65 ha de terres dunaires et de végétation.

2.1.2. Badianga : la communauté est constituée de onze (11) quartiers que sont : Badianga1, Badianga2, Badianga3, Badiangay, Gono-Goni1, Gono-goni2, Gono-goni3, Magourdounga, Delfianga1, Delfianga2 et Ker avec une population globale de 4670 habitants. Elle dispose de 14 ha de ouadi et 55,28 ha de terres dunaires et de végétation.

2.1.3. Bara : la communauté compte 4 quartiers : Barraha1, Barraha2, Barraha3, Barraha4, avec une population totale de 1200 habitants. Elle dispose de 5750 ha de ouadi et 3000 ha de terres dunaires et de végétation. Ces chiffres restent à vérifier

2.1.4. Fouo : Fouo compte 3 quartiers : Fouo1, Fouo2, Fouo3 avec une population totale de 1000 habitants. La communauté dispose de 500 ha de ouadi et 300 ha de terres dunaires et de végétation.

2.1.5. Tarfé 1 : Tarfé 1 est constitué d'un regroupement de 4 quartiers : Tarfé Est, Tarfé Koudou, Tarfé Youno et Tarfé1. Il compte 2100 habitants et dispose de 52,41 ha de ouadi et 21,04 ha de terres dunaires et de végétation.

2.1.6. Tarfé Foké : la communauté de Tarfé Foké comprend : Tarfé1, Tarfé Foskey, Tarfé2, Tarfé Kouri, Youno1, Youno2 et Youno zezerty) 2050 habitants Elle dispose de 153,14 ha de ouadi et 81,69 ha de terres dunaires et de végétat (Source : rapport étude sur la situation de référence du projet FLEUVE, avril 2016)

2.2. Etat des moyens d'existence dans la zone d'étude

Dans les six communautés concernées par cette recherche, les principaux moyens d'existence relevés sont la culture dunaire, le maraichage, l'élevage des petits ruminants, de la volaille, le commerce et l'artisanat.

La culture dunaire ou culture pluviale se pratique sur les dunes et est essentiellement constitué du petit mil, du sorgho, du maïs...

Les activités de maraichage se pratiquent dans les oasis. On y cultive des légumes, des betteraves, des carottes, du piment, de l'ail, de l'oignon, du maïs, du manioc, du blé, du poivron, des « Djir Djir » ...

Ces espèces cultivées sont souvent attaquées par des ennemis de culture tels que les oiseaux granivores et certains insectes.

3. GESTION DES CONNAISSANCES

La langue française introduit des nuances entre l'information, la(les) connaissance(s), le(s) savoir (s) et le(s) savoir-faire. Pour simplifier, il faut retenir que le savoir peut être tacite (formaté et accessible) ou implicite (non révélé et quelquefois inconnu de son détenteur). Le savoir relève d'un patrimoine individuel ou collectif immatériel qui porte sur une diversité de domaines et généralement implicite avec une forme de transmission informelle.

L'information peut être considérée comme donnée traitée dans un but de partage. Elle est étroitement liée à la communication. Elle permet de se faire une idée de quelque chose. La connaissance, quant à elle, est formalisée et focalisée. Elle renvoie à une information contextualisée, interprétée et analysée. Il est courant d'entendre que des savoirs et savoirs faire explicites deviennent des connaissances.

Par exemple : si on dit : « le village de Fouo connaît une sécheresse » : on donne une information. Mais lorsqu'on commence à analyser le phénomène (ses causes, ses manifestations, ses conséquences), on entre dans le domaine de la connaissance.

3.1. Définition des concepts

3.1. 1. La Gestion des Connaissances

La gestion des connaissances renvoie aux processus de création, de diffusion et de partage de la connaissance en vue d'influencer les pratiques individuelles, organisationnelles et ou les politiques publiques. La gestion des connaissances se fonde sur trois piliers qui en font la substance :

1. La reconnaissance de la connaissance et des savoirs comme un capital : tout comme le capital financier et technique, la connaissance est un élément fondamental pour le développement. Elle permet de valoriser les informations, apprentissages, et expériences collectives et individuelles pour une gestion plus efficace des programmes et projets de développement.

2. La reconnaissance de la diversité de la connaissance : toute action est source de leçons ; partant de ce principe, la gestion des connaissances favorise la reconnaissance de la diversité des sources de savoirs, savoir-faire et connaissances (savoirs traditionnels, locaux, scientifiques, etc.), de flux de partage de ces savoirs. Ainsi, la gestion des connaissances permet de prendre en compte cette diversité afin de renforcer le processus de mise en oeuvre d'un projet ou programme de développement.

3. La mobilisation des connaissances pour le développement : en ce sens, la gestion des connaissances permet l'identification, la capitalisation et la communication des savoirs collectés et/ou générés pour une amélioration des pratiques et des politiques, mais également de l'état de la connaissance sur une thématique donnée.

3.1.2. Le savoir traditionnel et ses enjeux

3.1.2.1. Le savoir traditionnel

Le savoir traditionnel est unique à chaque culture ou société. Il diffère du système de connaissance conventionnel généré par les universités, les institutions de recherche et les organisations privées. Il constitue la base du système de décision local portant sur des domaines aussi divers que la culture, les affaires sociales, l'agriculture, la santé, la gestion des ressources naturelles etc. Ce système est dynamique et change continuellement sous l'influence de la créativité et de l'expérimentation propres à la société concernée et des apports externes. Quelques caractéristiques le distinguent du savoir conventionnel : il est local, plutôt tacite qu'explicite, généralement transmis oralement ou par observation, davantage basé sur l'expérience que sur la théorie, est appris ou transmis à travers un processus de répétition, change continuellement (Warren 1991 ; Flavier et al. 1995:475 in World Bank, 1998).

En Afrique, on observe différents savoirs traditionnels en lien avec la résilience aux changements climatiques, notamment pour prévoir la météorologie, mais la source de ces savoirs, leur mécanisme de construction et de transmission ne sont pas facilement identifiables d'où une tendance à les limiter au stade d'anecdotes ou de curiosités locales. En outre, ces savoirs sont rarement écrits (transmis oralement) et les éléments qui les constituent ont été accumulés à travers une observation sur une longue durée (répétition) de certains signes extérieurs (expérience et non théorie).

3.1.2.2. Les enjeux du savoir traditionnel :

3.1.2.2.1. Enjeu de sauvegarde du savoir : l'absence de mécanismes et d'outils pour l'identification, la description et la reconnaissance du savoir traditionnel entraînent des risques importants de déperdition. Dans le domaine agricole ou pastoral, les communautés locales ont toujours su mettre au point de nouvelles technologies ou adapté celles existantes à de nouvelles contraintes externes. On peut citer dans ce contexte, l'existence de banques de semences avec plusieurs variétés, que les populations pouvaient utiliser en fonction des situations.

3.1.2.2. 2.Enjeu de maintien de la biodiversité : les sociétés africaines ont toujours mis en place des pratiques et des institutions traditionnelles qui ont eu un impact élevé dans le maintien de la biodiversité environnementale. Par exemple, les règles interdisant l'exploitation temporaire ou définitive de certaines espèces participent assez souvent du souci de leur conservation ; même si les motifs évoqués sont quelquefois d'ordre culturel. La biodiversité augmente le potentiel de provision de produits éco-systémiques (génération de revenus, usages culturels, pharmacopée, lutte contre l'insécurité alimentaire, loisirs, etc.), particulièrement importants dans un contexte de changements climatiques.

3.1.2.2. 3.Enjeu de traçabilité : L'absence de systèmes de codification pose souvent des problèmes de traçabilité de l'origine du savoir. Beaucoup de communautés adoptent des savoirs traditionnels dont elles ne sont pas les auteurs ou le sont à titre collectif et dans une perspective multi générationnelle. Cette situation fait qu'on a souvent des difficultés à comprendre les circonstances qui ont donné naissance à ces savoirs, mais aussi les modalités de leur expérimentation et de leur validation locale.

3.1.2.2.4. Enjeu culturel : le savoir traditionnel fait partie du patrimoine culturel de chaque société. Le maintien de l'identité culturelle de cette société est largement tributaire de l'efficacité du mode de transmission du savoir d'une génération à une autre.

3.1.3. La Désertification

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, adoptée à Paris en 1994 et ratifiée 10 ans plus tard par 190 pays, définit le processus de désertification comme « la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et sub-humides sèches par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines ».

3.1.4. Gestion durable des terres

La GDT peut être définie comme 'l'utilisation des ressources en terres, notamment des sols, de l'eau, des animaux et des plantes pour produire des biens et satisfaire les besoins humains sans cesse croissant, tout en préservant leur potentiel de production à long terme et leurs fonctions dans l'environnement'. (Sommet de la planète terre des NU, 1992).

TerrAfrica (2005) définit la gestion durable des terres comme 'l'adoption de systèmes d'utilisation des terres qui, à travers des pratiques de gestion appropriées, permettent à ses utilisateurs de maximiser les avantages procurés par les terres, tout en préservant ou en renforçant leurs fonctions de soutien écologique des ressources foncières'

3.1.5. Dégradation des terres

La dégradation des terres est la perte de la qualité des terres due à des activités humaines inappropriées (déboisement, culture intensive, passage de troupeaux importants qui piétinent le sol et empêchent la repousse des plantes) et à des écarts climatiques (vents violents, pluies violentes, sécheresses, etc.)

3.2. Gouvernance des terres et perception de la GDT

3.2.1. Gouvernance des terres

L'octroi de terres pour n'importe quel usage est assuré par le chef du village assisté de ses notables. Il se fait par héritage ou par cession d'un tiers à un gratuitement au cas l'acquéreur est un autochtone. Cela ne va pas sans condition dans certains cas. Selon la volonté du propriétaire, celui-ci peut exiger à l'acquéreur de lui donner la moitié de sa production à la fin de la récolte, ce système s'appelle le « MORFEY » en langue locale. Le « sor » est le système qui consiste à prêter sa parcelle à quelqu'un sans contre partie. Mais si ce dernier y plante des arbres ceux-ci reviennent au propriétaire du terrain. Au cas où l'acquéreur est un halogène, une concertation se fait au préalable entre le chef et ses notables pour en définir les conditions d'octroi. Celle-ci repose essentiellement sur la durée de l'exploitation qui peut aller de deux à trois ans. Les superficies aux halogènes sont de petites dimensions. Il est interdit à ces derniers d'y planter des arbres fruitiers pour éviter des conflits d'appropriation des terres. Même si cet exploitant y plante des arbres fruitiers, ceux-ci reviennent au propriétaire.

Tout le monde au niveau de la communauté a accès à la terre, femme, homme et jeune. C'est une question d'héritage. Pour les lignées qui ont moins de descendants, celles-ci possèdent de grandes surfaces, celles qui en ont plus, ont de petites parcelles, car chacun doit avoir sa part d'héritage de terre.

3.2.2. Perception de la GDT

C'est depuis les années mille-neuf-cent-quatre-vingt-quatre qu'on s'est aperçu qu'il y a changement au niveau de l'environnement. Surtout la disparition des arbres. Certains ont disparu naturellement, tel que le salvadora qui sert de brosse à dent. Au fil de temps nous nous rendons compte que les sols se dégradent de plus en plus sous l'action conjuguée des vents violents qui enlèvent les éléments nutritifs de nos sols et en y déposant du sable étranger qui est pauvre en matière organique. Ces vents sont aussi la cause de l'ensablement des oasis et des nos champs dans les plaines. A propos des vents violents un producteur donne ce témoignage : »j'ai remarqué un phénomène bizarre que j'attribue aux vents violents, tous les dattiers situés à l'est du oasis ne produisent pas, tandis que ceux situés à l'ouest produisent normalement ». A cela, il faut ajouter la rareté de pluie, la disparition des arbres et l'élévation des températures et la faiblesse de la régénération naturelle.

Ces causes ne sont pas seulement naturelles mais anthropiques. Il y a entre autre :

- La surexploitation agricole, cela est dû au fait que les terres agricoles sont de plus en plus rares entrainement un manque de jachère qui ne favorise pas la restauration des sols ;
- L'exploitation des terres à des fins de carrières pour la fabrication des briques ;
- Le surpâturage : le manque de fourrage fait qu'il y a une pression des animaux sur les terres agricoles, car leur passage répété dégrade fortement les sols ;
- La coupe abusive des bois à des fins énergétiques ou pour la construction des maisons ;

Ces causes influent négativement sur les terres qui nous donnent de quoi manger.

Pour coloniser durablement les terres obtenir un bon rendement, nous sommes obligés d'utiliser des moyens rudimentaires pour protéger les terres contre l'ensablement et aussi de les restaurer en y épandant de la matière organique : bouse de vache et crotte des chèvres. Nous sommes contraints de travailler sur les mêmes terres depuis des années et continuellement, « car nous n'allons pas abandonner notre terroir à cause de ces changements observés on s'adapte pour y rester » déclare un chef de village.

4. REPERTOIRE DES SAVOIRS LOCAUX

4.1. Savoirs traditionnels dans le secteur de l'environnement

4.1.1. La construction des palissades à l'est des champs. Pour protéger les champs, les oasis et les villages contre l'ensablement des palissades de plusieurs mètres linéaires sont construits à l'est ; car c'est la direction d'où vient le vent. Ces palissades sont construites avec les branches des palmiers dattiers, les branches d'acaïa ou de tiges de mil. Sous l'effet des vents violents et compte de leur taille plus ou moins haute, certaines sont englouties par le sable.



Photo 1 : Palissades autour des champs

4.1.2. La fixation des dunes : elle se fait par dépôt de troncs d'arbres ou de débris de végétaux par terre. Cette pratique se fait autour des concessions. Les graminées telles que le panicom sont aussi planter pour fixer les dunes, elles sont aussi utilisées comme fourrage pour les bétails mais sont en voie de disparition.

4.1.3. La plantation des arbres : les arbres généralement plantés sont surtout les acacias sp et les balanités. A cet effet deux stations de production des plants sont installées dans la zone, notamment à Fouo et Bara. D'autres espèces exotiques sont également introduites, il s'agit de prosopis juliflora. Mais cette dernière semble être une plante envahissante et dont les grains sont toxiques pour la consommation animale

4.1.4. La protection des espèces végétales à fonction particulière : Beaucoup d'espèces végétales ont des fonctions particulières dans le domaine alimentaire (humain et animal), médicinal, agricole et bien d'autres. Ces espèces sont protégés par les communautés par l'interdiction de leur, le prélèvement des troncs morts, ou par nettoyage ou élagage. Parmi ces espèces on recense les suivantes :

- *Zizuphus mauritania*(jujubier) : les feuilles sont consommées par les animaux et les fruits par les hommes :
- *Accacia sénégala* (Gommier): gomme arabique pour la consommation humaine et les feuilles servent de fourrages ;
- *Balanités aegyptiaca*(savonnier) : fruits et amande consommés par les hommes ;

- *Accacia albida* : les fruits sont consommés par les bétails les feuilles restaurent le sol ;
- *Acacia nilotica* (garat en arabe):les fruits servent à traiter les peaux des bêtes utilisées à diverse fins, ils ont également de vertus médicinales;
- *Hyphaene Tibaica*(palmier doum) : Les fruits murs sont consommés directement, le jus entre dans la fabrication des beignets. Les fruits ont également des vertus médicamenteuses les troncs servent de poutre pour la construction de maisons;
- *Phoenix Dactylifera* (palmier dattiers) : les fruits sont consommés et vendus, les troncs servent de poutre pour la construction de maisons, les branches sont utilisés pour la construction des palissades.

4.2. Savoirs traditionnels dans le secteur de l'élevage

4.2.1. Stockage de foin (éteules et herbacées)

A la fin des récoltes les propriétaires des bétails stockent les tiges de mil et autres herbacées. Ces foin sont stockés dans un endroit sûr, à l'abri des animaux. Cette pratique est le seul moyen dans le sahel pour faire face au manque de pâturage en saison sèche. Ces producteurs méritent d'être appuyées car ces nourritures sont stockées quand elles sont déjà sèches, donc ont perdu une partie de leur valeur nutritionnelle. Ce stockage si il est important, permet de réduire la pression des animaux sur les et les herbes. Car le passage répétitif des animaux à un endroit dégrade le sol et le couvert. .



Photo 2 : Eteules stockés sur une fourche de tronc de dattier

4.2.2. Elevage à la corde : pour les petits ruminants de divaguer et détruire les cultures, ceux-ci sont gardés attachés dans les enclos. Ils sont conduits dans des endroits précis à la recherche du pâturage.

4.2.3. Construction des abreuvoirs : pour minimiser la perte en eau là où il n'y a pas d'abreuvoirs maçonnés, les éleveurs utilisent des troncs de palmiers dattiers dont l'intérieur est taillé en guise d'abreuvoirs. Les troncs de dattiers utilisés sont les mâles ou ceux qui ne produisent plus. D'autres types d'abreuvoirs existent mais qui engendrent une perte d'eau.



Photo 3 : Différents types d'abreuvoirs

4.2.4. La pratique de la transhumance : la pratique la plus connue par les éleveurs sahéliens est la transhumance. Au rythme des saisons, c'est-à-dire à la fin de la saison des pluies ceux-ci quittent le septentrion pour la zone méridionale à la recherche des pâturages. Le mouvement inverse se fait au début de la saison des pluies. Ces mouvements engendrent des conflits d'accès aux ressources naturelles, la pression sur le sol et le couvert végétal au moment où d'autres effets néfastes des changements climatiques se manifestent de plus en plus fort. Une attention particulière des différents acteurs doit être sur cette pratique.

4.3. Savoirs traditionnels dans le domaine de l'agriculture

4.3.1. Protection des surfaces cultivables par des haies vives et de haies mortes

Pour protéger les cultures contre les animaux en divagation et l'ensablement, les communautés de la Région font des haies vives constituées en général des accacias et des haies faites à partir des branches des accacias et des palmiers dattiers. A ce niveau il se pose de disponibilités des plants et de durabilités des haies mortes.

4.3.2. Restauration des sols par épandage de la matière organique: pour enrichir les sols durables pour la culture pluviale, les bouses de vaches et les crottes des chèvres sont ramassées et épandues dans les champs ;



Photo 4: des enfants entrain de ramasser les bouses de vache dans de sacs

4.3.3. Parcage des animaux dans les champs: cette fois-ci on fait séjourner les bêtes dans les champs qui y laissent leurs matières ;

Ces deux dernières pratiques sont une réponse à la restauration des sols dégradés mais ne sont utilisées que ceux qui disposent de bétails. Il faut remarquer que pendant ces dernières décennies les gros bétails sont rares dans la Région.

4.3.4. La pratique du « Morfey » : Cette pratique qui n'est rien d'autre que le métayage, consiste à faire un contrat d'exploitation pour une durée déterminée entre le métayer et le propriétaire. Le premier donne au second la moitié de sa production.

4.3.5. Le « Sor » : contrairement au « morfey » consiste à passer un contrat d'exploitation pour une durée déterminée entre le demandeur et le propriétaire sans contrepartie

Dans ces deux derniers cas, il n'est pas permis au métayer ou au demandeur de planter un arbre fruitier sur la parcelle qu'il a acquis, car ceux-ci peuvent être sources de conflits d'appropriation des terres. Même si le métayer ou le demandeur y plantent des arbres, ceux-ci reviennent de droit au propriétaire.

4.3.6. Sélection des semences : Généralement, la sélection des semences se fait à partir des meilleurs plants qui ne sont pas attaqués par les parasites et dont les grains présentent un bon aspect. En matière de conservation et de traitement, les grains sélectionnés sont gardés dans des gourdes ou dans des jarres. Quelques fois ce sont des gerbes qui sont attachés et suspendus dans les arbres, parfois à l'intérieur des maisons.

4.4. Savoirs traditionnels dans le domaine du maraichage

4.4.1. L'irrigation des parcelles avec le chadouf : C'est un balancier utilisé par les communautés pour tirer l'eau du puits. Cette technique n'est pas polluante et ne nécessite pas de gros moyens pour son entretien mais elle est tributaire de la profondeur de la nappe phréatique qui ne fait que diminuer du fait des changements climatiques.



Photo 5 : Un producteur entrain d'irriguer avec le chadouf

4.4.2. La gestion économe de l'eau : pour gérer d'une façon économe l'eau au cours de l'irrigation, les producteurs disposent des feuilles de palmiers dans les canaux d'irrigation pour éviter l'infiltration de l'eau. Cette pratique est respectueuse de l'environnement



Photo 6 : Des feuilles de dattiers revêtant les canaux d'irrigation

4.4.3. L'utilisation de la motricité humaine : Pour les exploitants qui ne disposent ni chadouf ni motopompe, ceux-ci puisent l'eau directement du puits à l'aide d'un seau attaché au bout d'une corde. L'arrosage se fait à l'aide d'un arrosoir. Cette technique ne permet pas de faire de grandes parcelles



Photo 7 : Deux hommes puisant de l'eau

4.4.4. L'accélération de la décomposition des matières organiques : pour accélérer le processus de décomposition de la matière organique, on remplit un sac de crottes des chèvres ou de bouses de vaches qu'on met ensuite à la sortie principale de la vanne de la motopompe. Sous l'effet de l'eau, les crottes ou les bouses contenues dans le sac sont mouillées et ensuite épanchés dans la parcelle. Il faut remarquer qu'avec l'aridité du temps, les bouses de vaches sèchent vite ce qui rend sa fonction de fertilisant très difficile. En outre il faut noter que le compostage n'est bien connu dans la zone .L'alternative est de mouiller es bouses de vaches avant de les épancher dans les parcelles irriguées. Cette pratique diminue le taux d'utilisation des engrais chimiques qui dégradent les sols.



Photo 8 : Processus de décomposition de bouse de vache

4.4.5. Association arboriculture et maraîchage :

Dans les oasis du Kanem les producteurs plantent en plus de palmiers dattiers des arbres fruitiers tels que les manguiers, les agrumes, les goyaviers, les bananiers, ce qui réduit leur vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire causée par le changement climatique. Les fruits conservés aussi longtemps sont ceux des palmiers dattiers. Ces arbres constituent un microclimat à cause de la fraîcheur qui y règne. Ils servent aussi de brise-vents et empêchent l'ensablement des oasis. La difficulté réside dans l'équipement des ressources en eau.

4.4.6. Conservation des produits maraîchers : les produits maraîchers sont conservés dans des endroits secs et aérés, généralement dans des cases construites à cet effet. Les produits qui se conservent le mieux sont les oignons mais ceux-ci pourrissent facilement si on n'y prend pas garde. Par exemple il est interdit d'entreposer souvent sous le hangar ou la chambre dans lequel est entreposé les oignons. Faute de moyens de conservation et de transformation certains produits tels les tomates pourrissent vite.

5. NORMES TRADITIONNELLES EXISTANTES EN MATIERE DE GDT

Les normes traditionnelles appliquées en matière de GDT sont :

- L'interdiction de coupe de bois verts ;
- La sensibilisation sur les questions environnementales dans les mosquées après les prêches du vendredi, car c'est l'endroit idéal où tout se retrouve et il y a aussi la présence de Dieu Allah ;
- L'obligation de lutter contre l'ensablement en plantant des arbres autour des concessions ;
- La construction des palissades et haies vives pour protéger les champs contre l'ensablement.

6. ANALYSE DES SAVOIRS TRADITIONNELS EN MATIERE DE GDT

6.1. Forces :

L'inventaire des savoirs locaux dans le cadre de la Gestion Durable des Terres s'articule autour de deux forces principales. La première force est cette volonté de s'adapter à son milieu et d'y vivre en vainquant les conditions austères de la nature. Ces nombres élevés de ces savoirs en matière de GDT traduit cette volonté. La deuxième réside dans la transmission de ces savoirs de génération en génération.

Il faut signaler que ces pratiques en matière de la GDT sont respectueuses de l'environnement et sont une réponse en matière d'adaptation face aux changements climatiques.

6.2. Faiblesses

Les faiblesses en matière de la GDT dans les six communautés se résument en trois points. La première est le vieillissement de la population, car, poussés par la dégradation des terres, les bras valides sont partis vers les centres urbains en aventure laissant ainsi des vieilles personnes qui trouvent que certaines pratiques locales telles que l'extraction d'eau par chadouf est trop dure pour leur âge. La deuxième réside dans les pesanteurs socioculturelles en matière d'acquisition de terres par les populations halogènes, car celles-ci n'ont pas le droit de planter des arbres sur les parcelles qu'on leur octroie même s'ils en ont les moyens.

7. Conclusion

L'inventaire des savoirs locaux en matière de la Gestion Durable des Terres a révélé un nombre de pratiques qui méritent d'être soutenues et valorisées, vingt (20) répertoriés au total mais la liste ne peut être exhaustive. Il y'a six(06) pratiques dans le domaine de l'agriculture, cinq(06) en maraîchage, quatre(04) dans le domaine de l'environnement et quatre(04) dans le domaine de l'élevage.

En dehors de ces pratiques, l'étude a révélé des règles et lois en matière de gestion de ressources allant dans le sens de la gestion durables des terres. La question de la dynamique en matière d'accompagnement dans la valorisation se pose avec acuité, car il y a une absence des services techniques de l'Etat et des ONG dans la zone, principalement dans les communautés.

Ce recueil permis de faire la lumière sur la disponibilité de savoirs traditionnels riches et susceptibles d'être valablement employé à l'échelle régionale et même nationale.

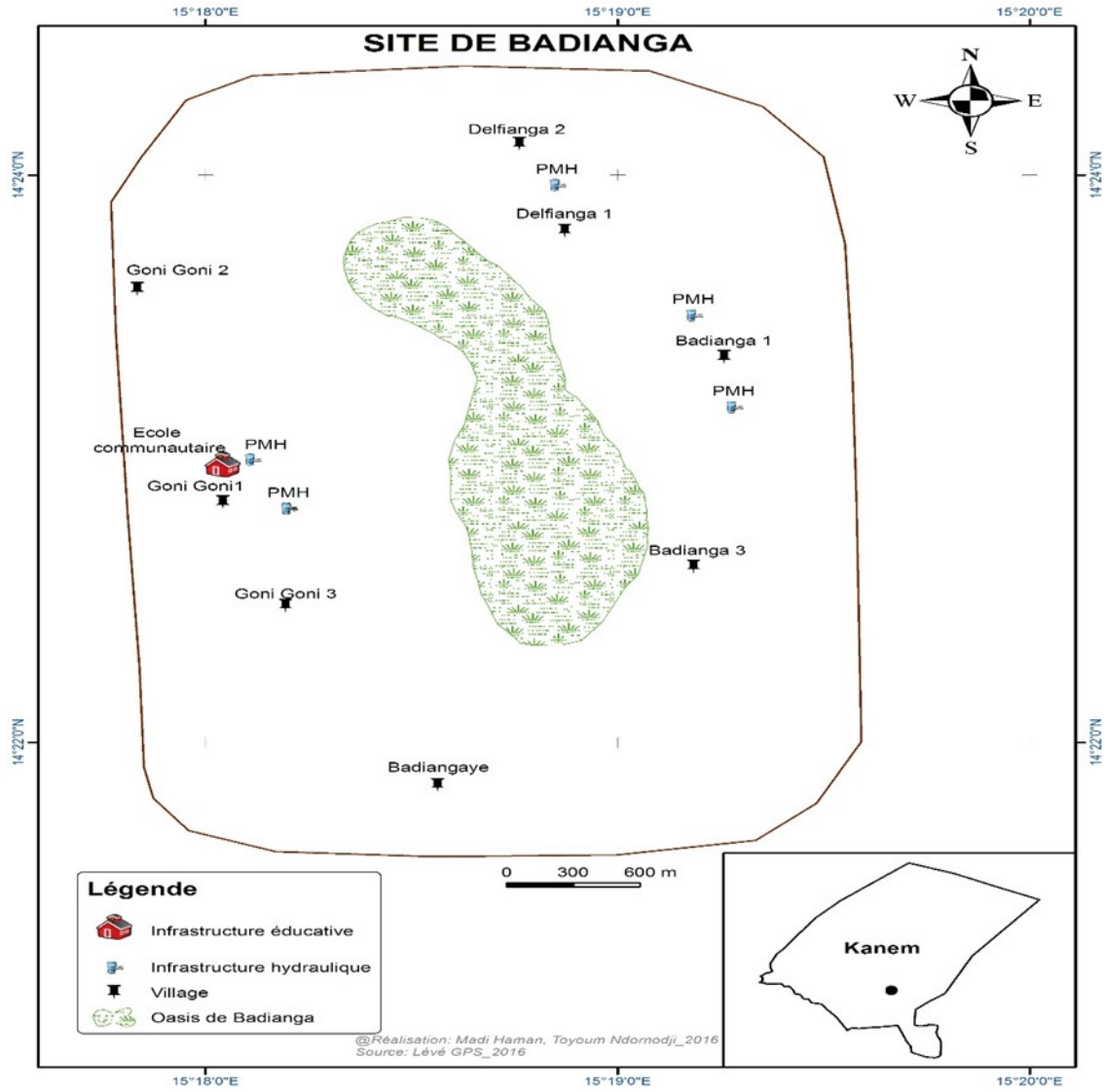
Recommandations

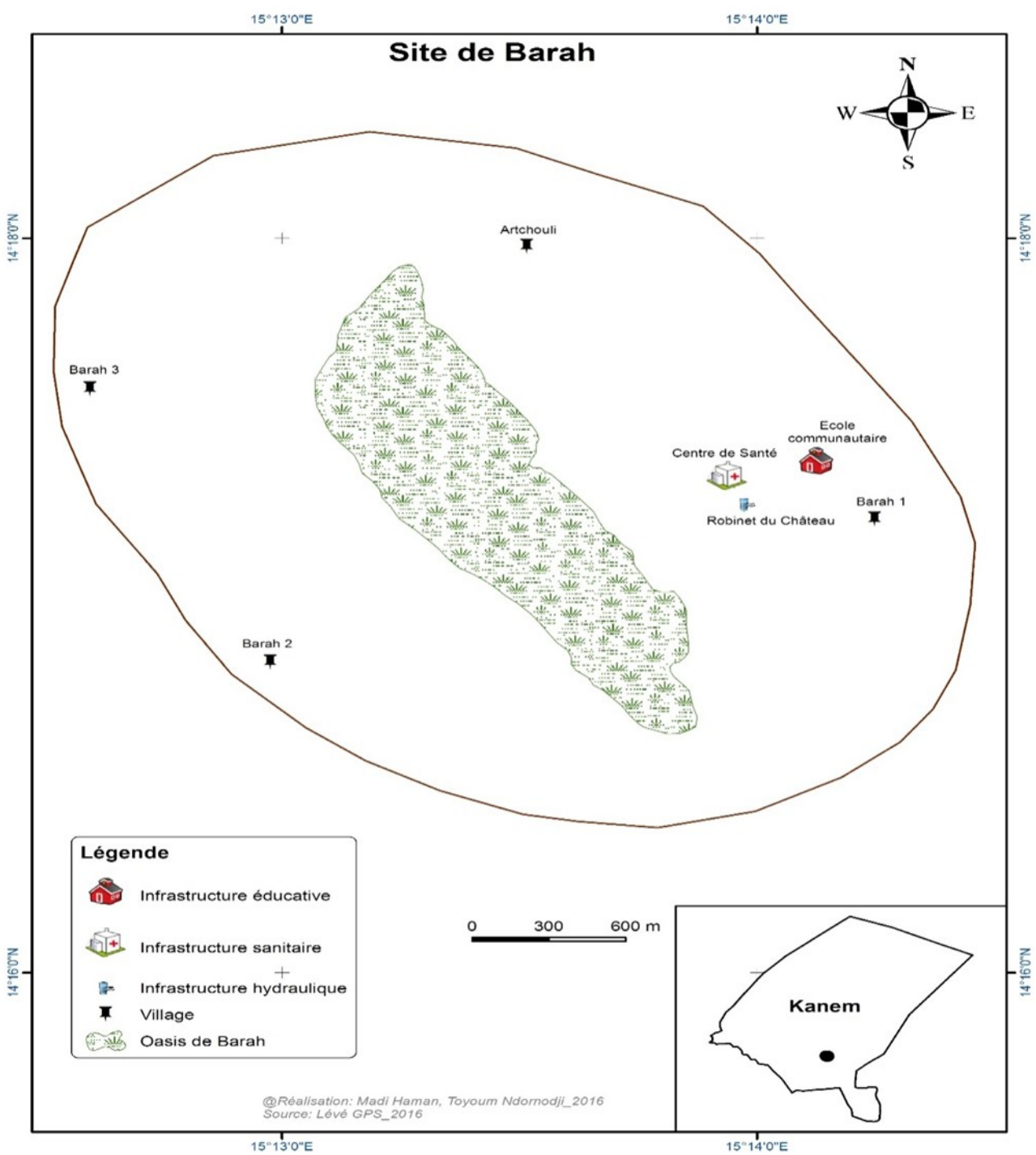
Suite aux résultats de l'étude sur le recueil de répertoire sur les savoirs locaux dans les six communautés de la zone du projet FLEUVE, quelques recommandations sont faites à l'endroit des partenaires qui y interviennent. Cela permettra de valoriser et d'appliquer ces savoirs au niveau local et même national. Il s'agit de :

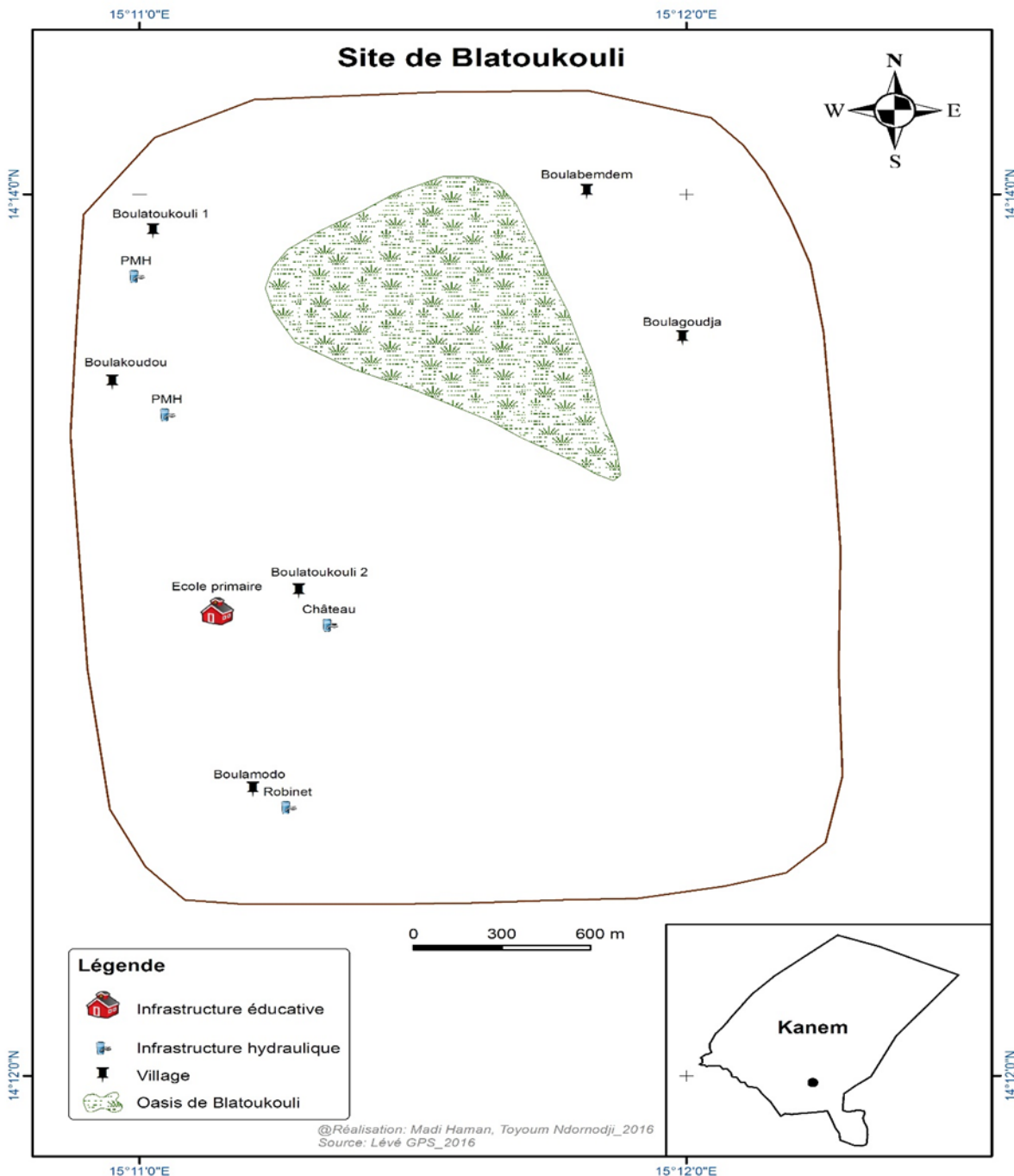
- Impliquer effectivement les populations dans la GDT en se basant sur leurs bonnes pratiques ;
- Intégrer la GDT dans leurs modules de formation e les thèmes de sensibilisation ;
- Promouvoir la plantation d'autres arbres fruitiers dans les oasis pour réduire la vulnérabilité de ces communautés face à l'insécurité alimentaire ;
- Promouvoir de nouvelles techniques en matière de GDT en améliorant les savoirs locaux et en encadrant techniquement les communautés.

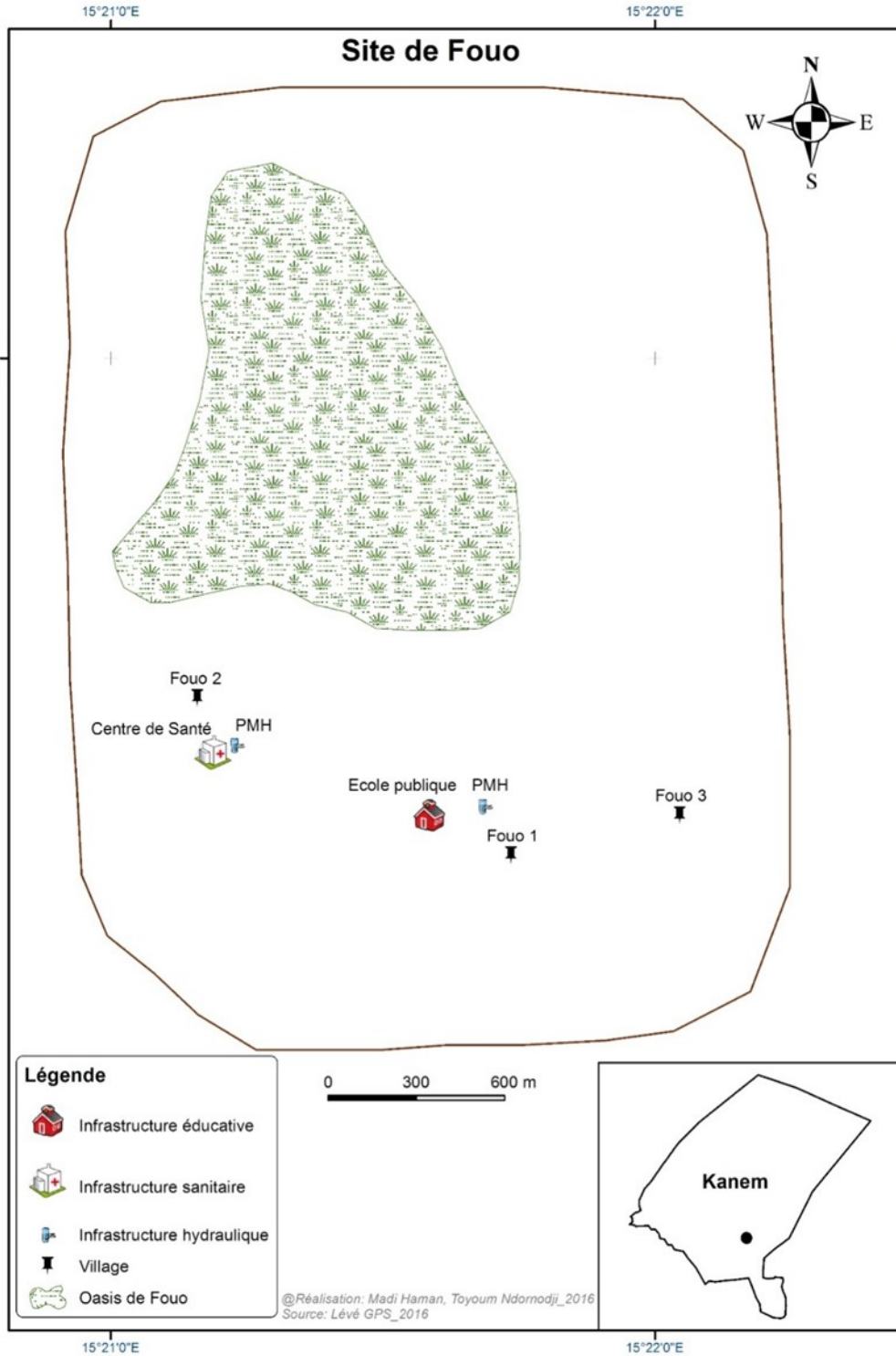
ANNEXES

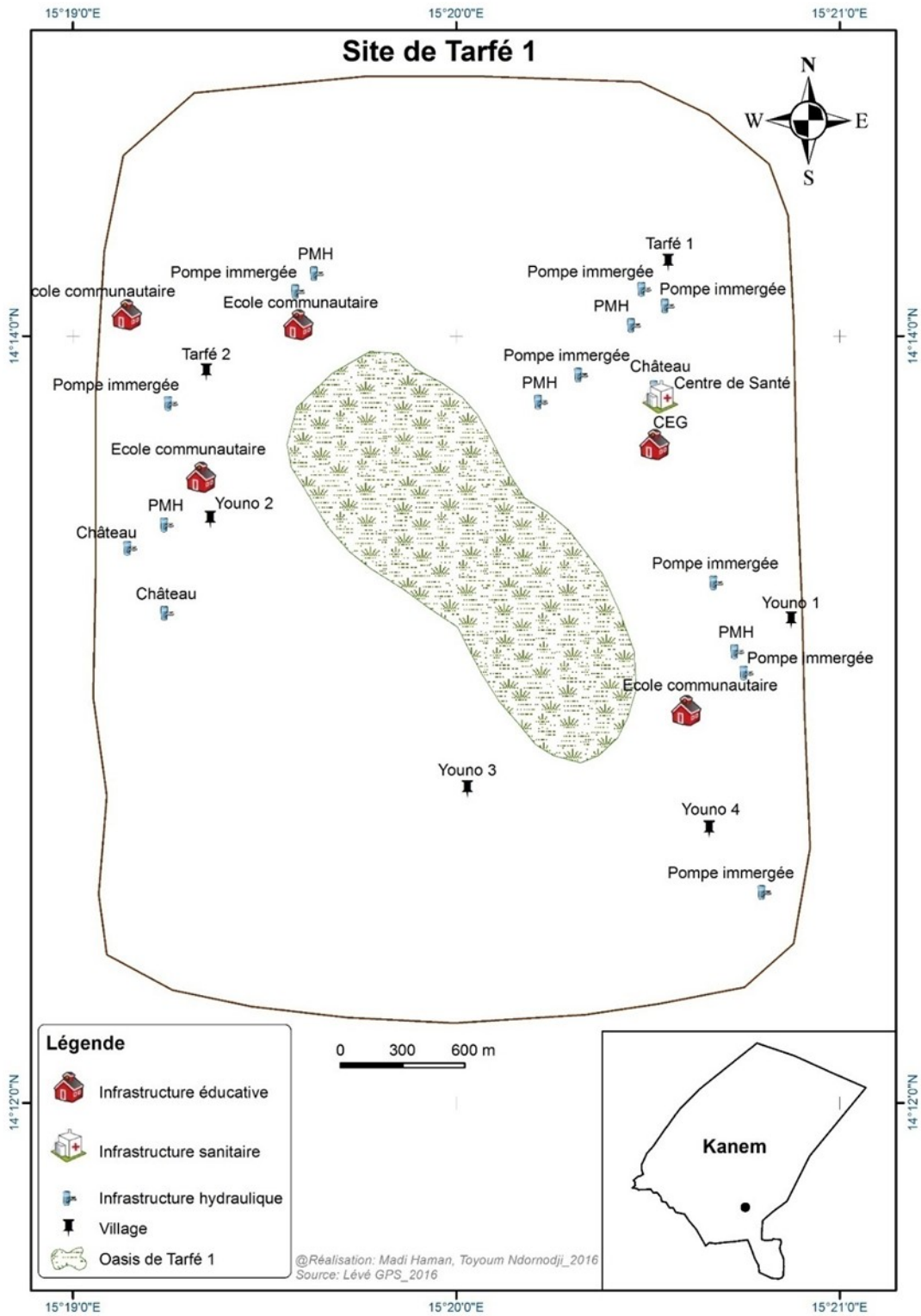
Annexe 1: Localisation des sites

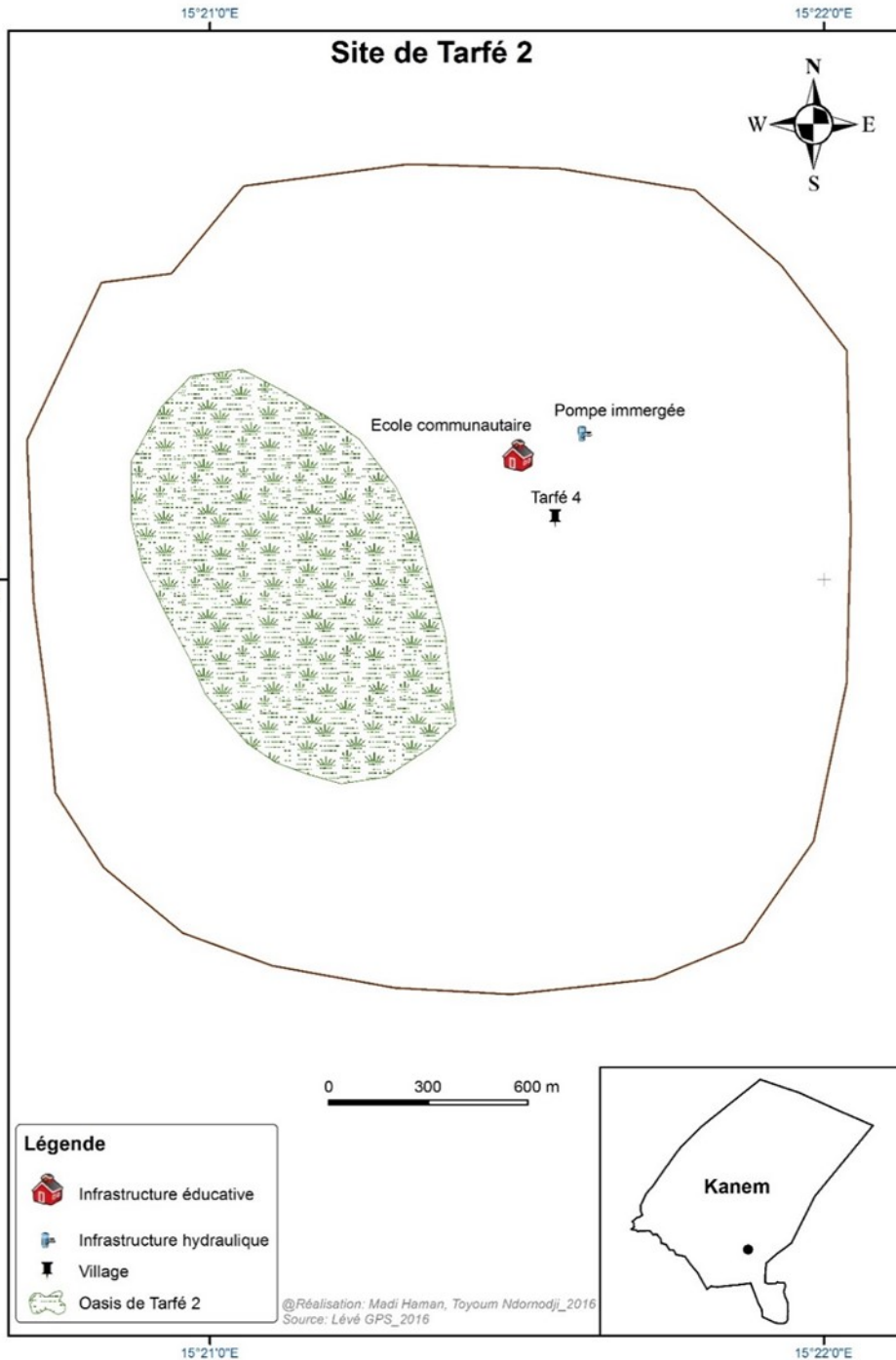












ANNEXE 2. Questionnaire de collecte de donnée en matière de GDT

1. Gouvernance des terres

Dans votre communauté à qui revient le droit d'octroyer les terres pour divers usages ?.....

Comment se fait l'octroi des terres :

-Par achat : oui.....non.....

-Par héritage : oui.....non.....

-Autres formes/Location.....

c) Quels sont ceux qui ont accès à la terre

-Hommes

-Femmes

-Jeunes

2) Perception de la notion de la Gestion Durable des Terres

a) Depuis quelques années remarquez-vous que les terres sont de plus en plus dégradées

Oui.....Non.....

Pourquoi ?.....

b) quelles sont les causes de ces dégradations

.....

c) Comment pouvez-vous gérer de façon durable les terres ?

.....

3) Dispositifs en matière de savoirs locaux en matière des GDT

a) la communauté a-t-elle pris des dispositifs pour réduire ces phénomènes ?

Oui..... Non.....

b) Si oui, quels sont ces dispositifs ?.....

C) Sinon pourquoi.....

4) Pratiques/connaissances locales en matière des GDT

a) Comment faites-vous de façon traditionnelle pour restaurer les sols lorsqu'ils sont dégradés ?

.....

b) Existe-t-il dans votre communautés des stratégies traditionnelles pour protéger les ressources végétales ?

c) Existe-t-il dans votre communautés des ressources végétales qui ont une fonction particulière ? Citez-les.

d) Comment faites-vous de façon traditionnelle pour lutter contre l'ensablement ?

.....
.....
.....

e) Quelles stratégies traditionnelles employez-vous pour lutter contre l'érosion hydrique de sols ?

.....
.....
.....

f) Quelles stratégies traditionnelles employez-vous pour lutter contre les vents violents ?

g) Quelles stratégies traditionnelles utilisez-vous pour avoir l'eau et la gérer de façon durable dans l'agriculture et l'élevage ?

h) Quels sont les savoirs techniques locaux qui sont mobilisés, par les paysans, pour la gestion durable des terres ?

Comment ces savoirs techniques locaux sont mis en action par les paysans et engendrent des pratiques de gestion durable des terres, de la fertilité des sols et de la conservation des arbres ?

Autour de vous, y a t-il des talents endogènes/ Innovations locales ?

1ère Edition, octobre 2016